

---

**AVIS PUBLIC**

---

**DEMANDE D'AUTORISATION D'UN PROJET PARTICULIER POUR LA PROPRIÉTÉ  
DU 45, RUE MAIN OUEST À COATICOOK, DÉPOSÉE DANS LE CADRE DU  
RÈGLEMENT MUNICIPAL SUR LES PROJETS PARTICULIERS DE  
CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE  
(PPCMOI)**

---

AVIS est donné par la greffière adjointe de la Ville de Coaticook que :

- le 14 juin 2021, le conseil municipal de Coaticook adoptait la première résolution approuvant un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) pour l'immeuble situé au 45, rue Main Ouest, l'aménagement de deux logements à l'étage;
- le 15 juin 2021, il y a eu publication et affichage d'un avis public annonçant la tenue d'une assemblée publique de consultation concernant la demande d'un PPCMOI pour cet immeuble;
- le 12 juillet 2021, une assemblée publique de consultation a été tenue à cet effet;
- le 12 juillet 2021, le conseil municipal de Coaticook adoptait une seconde résolution approuvant, ledit projet;
- le 13 juillet 2021, il y a eu publication et affichage d'un avis public annonçant la tenue d'un registre jusqu'au 9 août 2021 pour que le projet soit soumis à la tenue d'un référendum et qu'il n'y a eu aucune demande à cet effet;
- le 9 août 2021, le conseil municipal de Coaticook adoptait, la résolution finale approuvant le projet pour l'immeuble situé au 45, rue Main Ouest;
- le 13 octobre 2021, la Municipalité régionale de comté de Coaticook émettait un certificat de conformité relatif au projet;
- l'objet de la demande d'un PPCMOI pour l'immeuble situé au 45, rue Main Ouest, l'aménagement de deux logements à l'étage ;

Le PPCMOI pour l'immeuble du 45, rue Main Ouest est autorisé à compter de la date de délivrance du certificat de conformité de la Municipalité régionale de comté de Coaticook, soit le 13 octobre 2021.

DONNÉ à Coaticook ce 19<sup>e</sup> jour du mois d'octobre 2021.

La greffière,



Geneviève Dupras



PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE COATICOOK

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Geneviève Dupras, greffière de la Ville de Coaticook, certifie que j'ai affiché une copie de l'avis public ci-contre près de la porte principale de l'hôtel de ville le 19 octobre 2021 en conformité à l'article 345 de la *Loi sur les cités et villes* et que cet avis a été publié sur le site internet de la Ville de Coaticook du 19 octobre 2021.

Donné à Coaticook, ce 19 octobre 2021.

La greffière,

Geneviève Dupras